



FFBB

FÉDÉRATION
FRANÇAISE DE
BASKETBALL

117 rue du Château
des Rentiers
75013 Paris
T +33 1 53 94 25 00
F +33 1 53 94 26 80
www.ffbb.com

Mesdames, Messieurs les Présidents des
Clubs Championnat de France et Pré-
National du Languedoc-Roussillon

Paris, le 12 décembre 2017

Nos réf. : 2017/D/6/MSC/JPS/JPG/ALL/128

Objet : Réunions d'information Joueurs et Missions d'Intérêt Général

Mesdames, Messieurs les Présidents,

La Fédération a organisé en septembre et octobre 2016, des réunions d'information dans chaque Ligue Régionale, à destination des clubs de championnat de France et de Pré-National visant à expliquer la future politique mise en œuvre dans les divisions NM2/NM3/PNM/NF1/NF2/NF3/PNF. A cette occasion, les Vice-Présidents, Vice-Présidentes FFBB, le Secrétaire Général et moi-même avons exposé les difficultés rencontrées par les clubs de ces divisions, les orientations politiques arrêtées par la FFBB pour y remédier et le calendrier de leur mise en œuvre.

Par courrier du 12 mai 2017 adressé aux clubs CF/PN, nous faisons un point étape de l'avancée des travaux réalisés au cours de la saison 2016/17 et planifiés pour la saison 2017/18. Nous évoquons notamment la création de la Commission Fédérale des Clubs CF/PN et son plan d'action (décliné autour de 7 volets) validé par le Bureau fédéral du 13 janvier 2017, le développement des contrôles inopinés de la Commission de Contrôle de Gestion, l'obligation de signer la Charte d'engagement pour les Présidents, les Joueurs et les Joueuses.

Ce courrier était enfin l'occasion de vous informer de l'organisation en janvier et février 2018, de nouvelles réunions dans chaque région avec les clubs des divisions concernées, permettant de présenter la mise en œuvre opérationnelle de cette politique à compter de la saison 2018/19.

Par la présente, j'ai le plaisir de vous informer que cette réunion de présentation organisée par votre Ligue Régionale de rattachement se tiendra le :

**Samedi 27 janvier 2018 de 11h à 13h, à l'issue de l'Assemblée Générale
Extraordinaire de la Ligue du Languedoc-Roussillon programmée le même jour
à 08h30 au Moulin des Evêques, avenue du 8 mai 1945, 34300 AGDE**

Siret 784 405 862 00052
Code NAF / APE 926 C
N° TVA Intercommunautaire
FR 23 784 405 862
Reconnue d'utilité
publique par décret
du 1^{er} octobre 1971

La Ligue assurera le suivi des présences à cette réunion dont le format sera analogue à celui retenu pour celles de 2016, la présentation étant effectuée par les Vice-Présidents, Vice-Présidentes FFBB, le Secrétaire Général ou moi-même.



FFBB

FÉDÉRATION
FRANÇAISE DE
BASKETBALL

117 rue du Château
des Rentiers
75013 Paris
T +33 1 53 94 25 00
F +33 1 53 94 26 80
www.ffbb.com

L'actualité de ces derniers mois a une fois de plus démontré l'impérieuse nécessité d'adapter le fonctionnement de nos clubs aux évolutions sociétales, à l'environnement économique de plus en plus contraignant ainsi qu'à la concurrence croissante d'autres sports.

Cette réforme ambitieuse vise à accompagner ces évolutions qui menacent le développement, voire la pérennité de nos clubs à court ou moyen terme.

Tous les clubs sont concernés, quels que soient leurs moyens. L'obtention de l'organisation des Jeux à Paris en 2024 va être un catalyseur pour développer l'offre sportive sur le territoire. Cette offre doit se diversifier et doit capter de nouveaux publics. Les clubs de basket devront ainsi s'adapter à cette nouvelle donne et organiser leur projet en conséquence. C'est pourquoi la FFBB consacre des moyens importants à l'accompagnement de cette politique, indispensable au développement du club de demain.

Nous vous remercions par avance de bien vouloir confirmer votre présence à cette réunion à votre LIGUE, par mail à lr13@ffbb.com avant le 29 décembre 2017.

Dans l'attente de vous rencontrer, nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs les Présidents, l'expression de nos salutations sportives les meilleures.

Jean-Pierre SIUTAT
Président

Annexes :

- Information de la Ligue Régionale sur l'organisation de la réunion

Copies :

- M. Thierry BALESTRIERE, Secrétaire Général FFBB
- Mme Catherine GISCOU, Vice-Présidente FFBB
- Mme Stéphanie PIOGER, Vice-Présidente FFBB déléguée aux Affaires Juridiques & Institutionnelles
- M. René KIRSCH, Président de la Commission Fédérale CF-PN
- DG/DTN FFBB
- M. Jean-Philippe GAUDICHAU, Directeur du Pôle Affaires Juridiques & Institutionnelles
- LR du Languedoc-Roussillon
- Comités Départementaux du Languedoc-Roussillon

Siret 784 405 862 00052
Code NAF / APE 926 C
N° TVA Intercommunautaire
FR 23 784 405 862
Reconnue d'utilité
publique par décret
du 1^{er} octobre 1971